

j



P'tit Journal

Printemps 2023

Mairie de Saint Martin du Fresne
1, place de la Mairie
01430 Saint Martin du Fresne
Tél. 04 74 75 70 79
www.saintmartindufresne.com
E-mail : mairie@saintmartindufresne.com



> L'actualité de la municipalité
Pages 2 à 13

> Vie associative
Pages 14 à 23

> Coup de cœur
Page 23 et 24

> Le mot du Maire

Chers San Martinoises et San Martinois,

Enfin une bonne nouvelle sur le front de la santé : pratiquement plus d'épidémie de covid-19, et chacun peut apprécier le soulagement que cela procure. Un souci de moins qui permet à chacun de vaquer à ses occupations favorites, sans précaution particulière. Cependant, il me semble indispensable de continuer à mettre en œuvre les gestes barrières pour éviter une reprise qui serait alors désagréable pour tous.

Malheureusement le conflit en Ukraine perdure alors que j'écris ces lignes, et nous pouvons en être désolés pour les populations civiles qui subissent les affres de la guerre.

L'année dernière, le conseil municipal avait décidé d'une collecte de vêtements et autres biens pour que les dons récoltés soient transmis à la population ukrainienne. Ce P'tit Journal consacre un article aux Transports CARRIER qui, par l'intermédiaire de son chef d'entreprise et de sa fille, a convoyé une semi-remorque complète de produits de première nécessité vers ce pays à l'est de l'Europe. Patrick et sa fille doivent être vivement remerciés pour cette action de solidarité !

Le conseil municipal, à l'unanimité, a validé le budget présenté pour l'année 2023 par le maire et les adjoints, en séance du 4 avril 2023, afin de gérer au mieux le fonctionnement de la mairie et les investissements prévus. Certains investissements étaient déjà programmés en 2022 et font donc l'objet d'un report pour cette année.

L'un des projets les plus importants de cette année, est le travail qui sera effectué sur l'immeuble dont la mairie est propriétaire au 29-33 grande rue. En effet, il a été décidé de donner une nouvelle vie à cet espace, en procédant à une étude pour choisir entre une réhabilitation de l'existant ou une déconstruction suivie de la construction d'un nouvel immeuble. D'après les premières estimations, une réhabilitation ne serait pas à privilégier, peut-être plus coûteuse et sans certitude sur le résultat.

Lors de la même séance du conseil municipal, vos élus ont voté les différents taux d'imposition de la taxe foncière sur le bâti ou le non-bâti, ainsi qu'une taxe supplémentaire ajoutée pour cette année 2023, la taxe d'habitation sur les résidences secondaires situées sur notre commune. A l'unanimité, il a été décidé de ne pas modifier les taux en vigueur les années précédentes, sachant que les bases de calcul de ces taxes, c'est-à-dire la valeur locative de vos propriétés, vont augmenter de plus de 7% par rapport à l'année 2022. Vous trouverez plus de détails à l'intérieur de cette édition.

Dans un autre ordre d'idée, il a été acté de prendre le relais du comité de fleurissement pour rendre agréable notre village. Il nous faut aujourd'hui prendre en compte le fait de ne pas gaspiller l'eau, un bien précieux qu'il nous faut à tout prix préserver. C'est pourquoi, Jacques Guinard, adjoint chargé du cadre de vie, a pu échanger avec des professionnels, afin d'installer des plantes vivaces

à faible besoin d'eau, notamment sur les massifs qui n'ont pas d'arrosage automatique programmé. Cet objectif permet aussi aux services techniques de consacrer moins d'heures à l'arrosage.

D'ailleurs, à propos des services techniques, Eric Culell a fait valoir ses droits à la retraite au 31 mars 2023, et il a été honoré par les élus et les salariés de la commune le 5 avril, lors d'un moment de convivialité sympathique. Un nouvel agent a commencé son travail dans nos services dès la fin du mois d'avril. Il s'agit de Monsieur Dylan Vaginay qui réside d'ailleurs sur notre commune.

Depuis le 1^{er} mars 2023, le mode de tri des déchets a évolué, avec la distribution par Haut-Bugey Agglomération, à chaque foyer, de bacs jaunes pour tout ce qui ne va pas au compost, aux déchets ménagers et en déchetterie, tels que les emballages, les plastiques et autres. Ceux-ci remplacent les points d'apport volontaire où vous ne trouvez plus à ce jour que la récupération du verre.

Je vous souhaite de bonnes vacances estivales et ne doutant pas de vous rencontrer lors des différentes manifestations organisées par les associations du village qui animent si bien notre commune.

Dominique Turc



Le budget 2023 et les travaux prévus



Les impôts locaux 2023

En matière de budget, les recettes de celui-ci sont constituées, pour une large part, des contributions directes appelées aux habitants pour le compte des collectivités territoriales.

La commune percevra **3 taxes** :

- La taxe foncière sur les propriétés bâties
- La taxe foncière sur les propriétés non bâties
- La taxe habitation sur les résidences secondaires.

Le taux applicable cette année 2023 sur votre taxe foncière sur les propriétés bâties sera de 23,05%.

La taxe d'habitation est à nouveau appliquée, mais uniquement sur les résidences secondaires situées sur le territoire de la commune de Saint Martin du Fresne.

L'augmentation de ces trois taxes s'explique par la variation de 2 paramètres :

- **La valeur des bases de calcul** qui est notifiée par les services de l'état, sur laquelle vos élus ne peuvent agir. Pour l'année 2023, la base de calcul de ces trois taxes est augmentée d'au moins 7% par rapport à l'année dernière.
- **L'augmentation du taux de chaque taxe**, appliquée par décision du conseil municipal.

Le conseil municipal, lors de sa réunion du 4 avril 2023 consacrée à l'examen et au vote du budget pour 2023, a décidé, à l'unanimité, de maintenir l'effort contributif de chacun, au niveau de celui de l'année 2022 et des années antérieures.

Ainsi, **le taux des 3 taxes reste identique à celui de l'année précédente.** Concrètement, cela se traduit ainsi pour l'année 2023 :

- **Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est de 23,05%** et s'applique à une assiette prévisionnelle de 1 335 000 euros, pour un produit global de 307 718 euros, dont 125 121 euros reversés en solidarité avec les autres communes,
- **Le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties est de 38,63%**, pour un produit global de 21 633 euros sur une assiette prévisionnelle de 56 000 euros.
- **Le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires est de 6,02%**, pour un produit global de 7 868 euros sur une assiette de 130 704 euros.

Le revenu des impôts locaux, perçu par la commune de Saint Martin du Fresne, **s'élève donc à 212 098 euros pour l'année 2023.**

Pour votre bonne information, il est nécessaire de vous préciser que le taux communal moyen de la taxe foncière sur les propriétés bâties sur le département de l'Ain est de 30,83% (38,28% au niveau national).

Les autres sources de financement pour l'année 2023

En premier lieu, le résultat reporté de l'année précédente d'un montant de **725 142,20 euros.**

En plus des **212 098 euros** perçus par l'intermédiaire des taxes foncières, nous percevons aussi :

- Une attribution de compensation de la part de Haut Bugey Agglomération d'environ **500 000 euros**,
- Des dotations de l'État qui sont réparties principalement sur deux taxes :
 - La Dotation Forfaitaire qui est nulle cette année,
 - La Dotation de Solidarité Rurale : 25 000 euros environ.

Sont aussi versées une Indemnité Compensatrice pour l'Agence Postale Communale d'environ 12 000 euros, la Compensation Genevoise pour 24 942,93 euros, des dotations de différents fonds pour près de 254 220 euros, des produits prévus de ventes de bois d'un montant à hauteur de 50 000 euros, des revenus d'immeubles pour 47 000 euros.

Les dépenses pour l'année 2023

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à **1 996 767 euros**, y compris un abondement de la section investissement d'environ 525 000 euros.

Les dépenses d'investissement sont estimées à **1 811 945 euros**, dont un montant des restes à réaliser reportés de l'année 2022 pour un montant de **1 202 845 euros.**

Concernant l'investissement, les dépenses prévues se répartissent comme suit, pour les plus importantes :

- 57 000 euros de capital pour remboursement d'emprunt,
- 45 000 euros de gros matériel, véhicule service technique, véhicule pour CPINI,...
- 207 500 euros pour différents travaux sur les voiries et pour le stationnement,
- 310 000 euros pour les VRD (Voiries Réseaux Divers), terrassement et paysage pour la MARPA Les Fritillaires,
- 353 000 euros de travaux sur le bâtiment 29-31-33 grande rue
- 320 000 euros pour réhabilitation rue de la fromagerie, rue du champ de foire et rue du visinal, y compris enfouissement des réseaux secs.

Pour toutes ces dépenses d'investissement, nous demanderons des subventions aux différentes collectivités, telles que le département, la région, l'État et Haut-Bugey Agglomération. ■

Des vœux tant attendus après deux années rythmées par la covid-19...

Le 5 janvier dernier, vous étiez nombreuses et nombreux à vous être déplacés pour les vœux du Maire, et nous tenions encore à vous remercier !

En effet, après la mise en place du nouveau conseil en 2020, il n'a pas été possible d'organiser les vœux du maire en 2021 et 2022, mais nous gardions tout de même espoir pour cette année...

Et ce fut chose faite ! Nous avons eu l'honneur et le plaisir de recevoir Damien Abad et Natacha Lorrillard qui se sont déplacés pour faire un discours et échanger quelques mots avec les villageois.

La soirée s'est clôturée par le traditionnel apéritif offert par la municipalité.

Merci encore et rendez-vous en 2024 ! ■



Une année 2023 sous le signe des projets et des travaux

Avant toute chose, je tenais à remercier à nouveau toute la commission pour son engagement.

Le système de chauffage étant également vieillissant nous devons prochainement prévoir son remplacement.

4 Travaux de la MARPA

Les travaux de notre MARPA avancent à un rythme soutenu et la livraison devrait avoir lieu début 2024. Pour le moment nous pouvons saluer la progression rapide et la qualité de réalisation des entreprises qui sont intervenues.



Travaux des vestiaires du football

En début d'année 2023, le mode de chauffage ainsi que la production d'eau chaude des vestiaires du club de football ont été remplacés.

Travaux de l'école maternelle

Suite à des fuites sur l'étanchéité de la toiture-terrace de l'école, celle-ci a été refaite en totalité et les dégradations engendrées seront réparées pendant l'été (hors période scolaire).

Réfection des chaussées et enfouissement des réseaux

Les travaux d'assainissement sont réalisés sur le chemin du visinal. Ces travaux ont été à la charge complète de Haut Bugey Agglomération qui en a les compétences.

A l'heure où vous lisez cet article, l'enfouissement des réseaux (électriques entre autres) devrait être fait sur le chemin du visinal, rue du champ de foire et rue de l'ancienne fromagerie.



Bâtiment 29/31/33 grande rue

Suite à plusieurs esquisses proposées par le cabinet d'architecte Luc Metel, nous avons retenu celle de la démolition du bâtiment existant et la reconstruction à neuf d'un nouveau bâtiment. Cette proposition nous permettra de créer un parking, ce qui aurait été incompatible avec la configuration actuelle du bâtiment existant.

Un permis de démolir a été demandé.

Une fois démolie, le nouveau bâtiment comportera une surface commerciale au rez-de-chaussée et deux voire trois appartements à l'étage.



Travaux divers

Des travaux forestiers sont à l'honneur cette année à Chamoise et à la Combe de Vau.

Des places de stockage de bois et des chemins forestiers seront réalisés.

De plus, l'entretien de nos routes sera poursuivi en privilégiant l'enrobé.

Par ailleurs, une réflexion a été lancée avec certains riverains de la rue de l'ancienne gare afin de sécuriser cette dernière quant aux vitesses excessives relevées. Pour le moment aucune solution vraiment satisfaisante n'a été trouvée. Nous poursuivons cette réflexion sur cette voie une fois les travaux de notre MARPA terminés.

Nous avons également le projet de créer un parking rue de château Bruneau afin d'éviter le stationnement désordonné dans cette rue étroite. En effet, cela engendre une gêne pour les riverains, les services de secours etc... Nous vous rappelons que le stationnement est interdit sur une partie de cette rue.

Pour terminer, l'ensemble des membres de la commission des travaux souhaite une excellente retraite à Eric et le remercie pour l'engagement et le professionnalisme dont il a fait preuve pendant ces nombreuses années au sein de notre commune. Nous pouvons compter sur Patrick qui va continuer à assurer et assumer toutes les activités du poste avec l'arrivée de son nouveau collègue... à qui nous souhaitons la bienvenue et qui apportera ses compétences pour le fleurissement de notre commune.

Les bonnes volontés peuvent d'ailleurs les aider et surtout les encourager dans cette nouvelle mission.

Pierre GIROD. ■

Rappel sur l'utilisation des bennes de déchets au cimetière

Il est mis à votre disposition à l'entrée du cimetière des conteneurs de collecte pour les déchets verts d'une part, et les déchets plastiques d'autre part.

Cependant nous constatons que les pots ou compositions florales sont jetés en l'état, non triés. Dans ce cas ni l'un ni l'autre ne sont exploitables.

Nous demandons à tous un petit effort afin de bien vouloir séparer les plantes de leurs contenants plastiques et de respecter leur dépôt dans les conteneurs correspondants. Nous vous en remercions par avance.



Le tri des déchets. On pense à sortir ses bacs pour le ramassage, et à les rentrer !

Avec le nouveau tri des déchets, chacun bénéficie d'un bac jaune éclatant en plus du bac rouge. Ceci est pratique et permet une valorisation des déchets sans une lecture complexe des étiquettes.

Mais si l'on pense bien à sortir le mercredi soir en alternance ses bacs pour le ramassage, il faut aussi les rentrer le jeudi, autant que possible... Au risque que notre village ne soit fleuri qu'en jaune et rouge, ce serait dommage !

> **L'actualité de la Municipalité**

6



Mme Danièle Balu, sous-préfète à Saint Martin du Fresne

Mme la sous-préfète de Nantua a visité deux entreprises du village le 3 février 2023. Son emploi du temps n'a pas permis d'en voir d'autres, malgré son intérêt pour notre commune.

Nommée à Nantua depuis octobre 2022, elle sillonne le Haut-Bugey pour mieux connaître l'activité et les problématiques du territoire avec beaucoup d'attention.

Elle a visité la fromagerie, en présence de Mr Michel Joux, président de la Chambre d'agriculture de l'Ain, et l'entreprise Jacquemet. Elle a pu apprécier les présentations des lieux et des savoir-faire et elle a manifesté le souhait de revenir ! ■



7

11 novembre, la jeunesse pour perpétuer la mémoire

Une assemblée nombreuse s'est réunie au monument aux morts le 11 novembre sous un soleil éclatant. Les enfants étaient présents pour entonner le chant national soutenu par leur enseignante à la flûte. Ils ont préparé et participé à

cette cérémonie qui fait partie de l'histoire de notre pays, à ne pas oublier. Merci pour leur présence et celles de leurs parents, sans oublier la gendarmerie, les pompiers, les anciens combattants et toute la population ! ■

N'oublions pas la cérémonie du 14 juillet à la stèle des maquisards à Chamoise ; rendez-vous au hangar de Chamoise à 10h30 pour se rendre à pied à la stèle en 15/20 minutes (ou si besoin être véhiculé par des bénévoles). La cérémonie est suivie d'un vin d'honneur.

Noël 2022 des aînés

Il y a les gourmands qui aiment la compagnie (et qui ne sont pas malades) qui choisissent le repas offert par la mairie, et ceux qui préfèrent les bons d'achats. Cette année les 96 bons d'une valeur de 40€ étaient utilisables à la boulangerie, la fromagerie, chez la fleuriste, l'esthéticienne et les deux coiffeuses du village. Ils ont été utilisés principalement en alimentation.

présent sur place ! Ils ont aidé au service les membres du CCAS que l'on remercie. Merci aussi aux élèves de l'école Sébastien Castellion pour les magnifiques menus décorés avec soin.

Un colis a été porté aux sept personnes en EHPAD : en plus des friandises, produits de beauté et décoration, il comprenait une éphéméride avec une photo du village. ■



Le 3 décembre, les membres du conseil ont rejoint les convives pour partager un repas très bon et copieux préparé par le chef du restaurant Bellerive qui était

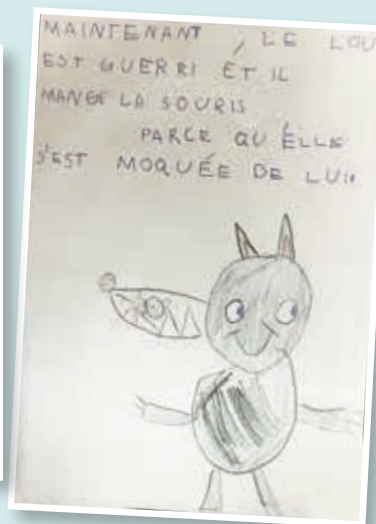
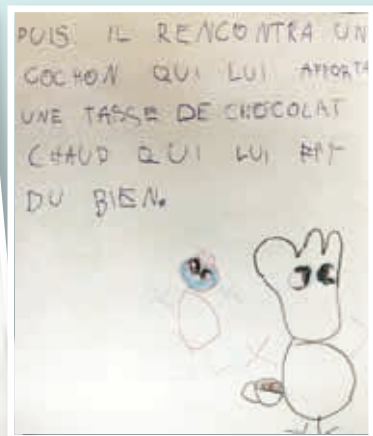
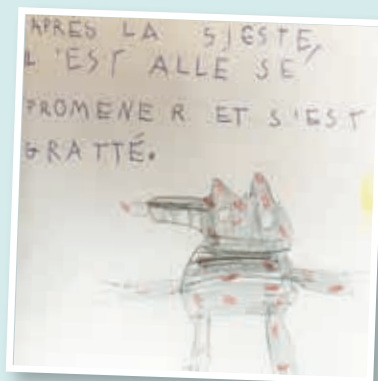
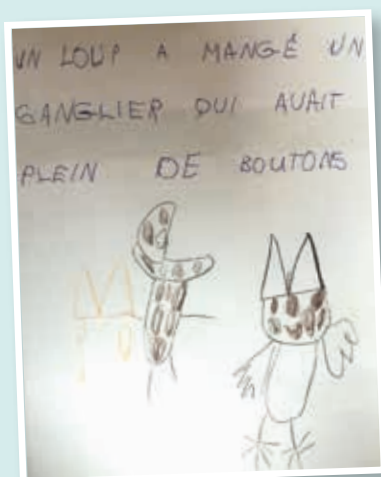


> **L'actualité de la Municipalité**

La classe 1 (Grande section maternelle) raconte...

8

LA Varicelle



Histoire inventée, écrite et illustrée par Mila, Manon, Gennaro, Lilou, Alyson, Eythan, Ysée et Kriss.
 Les élèves de GS ont inventé une histoire sur la varicelle car nous avons eu une petite épidémie !

La classe 2 (CP et CEI) fait du Rugby

Des intervenants de l'US Rugby de Nantua viennent tous les jeudis après-midi (février/mars) pendant une heure.

Ils nous ont appris à faire des passes en arrière pour avancer et marquer. Nous faisons des matchs où nous touchons à deux mains l'adversaire pour le bloquer. Nous pouvons intercepter le ballon entre deux passes. Nous avons fait des courses de relais, des éperviers, des loups-glacés,... Pour marquer, il faut aplatis le ballon derrière la ligne.

En avril, nous avons rencontré l'école de Brion pour jouer au Rugby..



On a rencontré une classe de Condamine et une d'Izernore.

Le matin, nous avons fait des ateliers pour découvrir ce sport et nous avons fait des blasons pour notre équipe.

L'après-midi, nous avons fait un défilé de blason, un débat sur l'égalité fille/garçon autour du sport et des matchs.

Dans ce sport, il y a 3 équipes de 4 joueurs. Un joueur tire dans un énorme ballon immobilisé par les 3 autres joueurs. Avant de tirer il crie la couleur de l'équipe qui doit rattraper le ballon.

Si l'équipe réussit elle gagne un point, si le ballon tombe au sol le point est pour les deux autres équipes. ■

9

Et du Ski de fond avec la classe 3

Nous (classe 2 et classe 3) sommes allés au ski de fond le mardi matin et le vendredi matin (janvier/février) au Centre Montagnard de Lachat.

On a appris à mettre les skis, à tomber et à se relever, à descendre, à skier dans les rails, à sortir des rails, à freiner, à slalomer, à glisser avec les skis, à monter en escalier.

Nous avons fait tout le tour de la forêt : la grande piste verte et la petite piste verte.

Et pour finir nous pique-niquions dans la neige avant de retourner à l'école.



La classe 3 (CMI et CM2) a fait une rencontre de Kin Ball

Le mardi 31 janvier nous avons participé à une rencontre USEP autour du Kin Ball.



Personnel communal Chapitre 3 : les agents techniques

Eric, Patrick, puis Dylan, au service de notre environnement, soyons reconnaissants !

Ils sont discrets mais on les repère facilement avec leurs blousons voyants et les véhicules au logo de la commune. Il faut dire qu'ils se sentent parfois observés derrière les fenêtres !

Même s'ils ont chacun la responsabilité d'une partie du village, ils sont souvent ensemble pour une meilleure entraide.

Que dire d'un travail si varié ? Les saisons rythment les tâches à réaliser, principalement en extérieur : tonte, taille, entretien des chemins, des massifs de fleurs, déneigement et salage sont au programme. L'entretien du cimetière représente une part non négligeable de leur travail, surtout avec un désherbage manuel. Le temps consacré au déneigement est bien entendu dépendant de la météo et chacun est d'astreinte une semaine sur deux en période hivernale. Les horaires habituels (8h/12h - 13h30/16h30) sont alors bousculés selon les bulletins météo et il faut parfois débiter le travail à 4h30 du matin. Il faut dire que le village est grand et que tout le monde veut avoir son chemin déneigé en même temps !

Beaucoup moins intéressant, le nettoyage autour des lieux de collecte des déchets est malheureusement bien nécessaire à cause du manque de civisme de certains.

Ils participent à la bonne communication avec l'installation des panneaux de signalisation et d'affichage.

En intérieur, ils installent les salles pour les différentes manifestations, assurent la maintenance des locaux communaux ...

N'oublions pas l'entretien du matériel et des véhicules qui est remarquable.

Et surtout, ils sont polyvalents et doivent être capables de s'adapter à des situations d'urgence sur la voirie, la mise en sécurité des citoyens et plus anecdotiquement la gestion des animaux domestiques ou sauvages, vivants ou morts ...

Ils sont supervisés par deux adjoints au maire, J Guinard fait leur feuille de route et donne les consignes, même

s'ils peuvent souvent s'organiser eux-mêmes et faire des propositions. P Girod gère le matériel et la partie administrative.



Éric habite à Chamoise et a pris une retraite méritée le 31 mars 2023. Une manifestation a été organisée le 5 avril pour le remercier de ses 12 ans de service sur la commune après un poste très différent au fret de l'aéroport de Lyon.



Patrick n'est pas San Martinois, il habite à 1/2h du village et l'a découvert il y a 5 ans après une carrière de jardinier

dans les espaces verts. Il possède aussi le permis poids lourd.



L'attestation de secourisme, des formations d'entretien du petit matériel, d'utilisation de nacelle complètent leurs connaissances.

Tous les deux ont profité de l'opportunité du poste pour changer l'orientation de leur carrière.

Quand ils parlent de leur travail, ils soulignent à l'unisson qu'ils aiment et ont besoin de travailler à l'extérieur et de ne pas être assis. La chaleur de l'été de plus en plus présente est plus difficile à supporter que le froid de l'hiver. Ils apprécient la variété du poste, la polyvalence, le travail ensemble et la part d'autonomie dont ils disposent. Ils ont le sentiment de se sentir utiles.

Cependant, ils regrettent le manque de civilité de quelques-uns qui leur fait perdre du temps et réaliser des tâches peu agréables et chronophages. Ils ressentent parfois un manque de considération, la critique est facile !

Avoir un environnement propre, agréable et sécurisé n'est pas une évidence, il y a des hommes qui y travaillent quotidiennement et principalement, les agents techniques, le maire, les adjoints, la commission cadre de vie et environnement, et la commission travaux, ne l'oublions pas ! ■



Au revoir et merci Éric, bienvenue Dylan !

Dylan rejoint Patrick en remplacement d'Éric à partir de fin avril. Dylan a 28 ans, 2 jeunes enfants et habite la commune. Il est paysagiste et pourra mettre sa formation et son savoir-faire au service de la commune. Lui aussi apprécie le grand air et aime bricoler, ce poste est une bonne opportunité ! Bienvenue à lui !



Bravo les jeunes diplômés de la commune !

12

Lors de sa séance du 18 juillet 2022, le conseil municipal a pris une délibération pour récompenser les jeunes diplômés de l'année dans la commune. La volonté des membres était de récompenser les jeunes bacheliers (bac général, professionnel et technique) et les diplômés d'un BP ou CAP. Chaque parcours est unique et méritant ! Un chèque à utiliser dans plusieurs enseignes de culture et loisirs d'une valeur de 50 € était offert. Un seul jeune en a bénéficié en 2022, mais le dispositif est reconduit cette année.

N'hésitez pas à diffuser cette information autour de vous. Les jeunes doivent contacter la mairie avant le 15 novembre 2023 pour connaître les modalités d'obtention de cette récompense méritée ! ■



Des nouvelles de notre Bibliothèque Municipale

Les bénévoles de la bibliothèque ont organisé le 13 décembre 2022 une animation pour les enfants des classes maternelles, CP et CE1 en accord avec la directrice et les enseignantes concernées du groupe scolaire de la commune. La lecture de contes, animée avec des sujets ludiques confectionnés par l'équipe de bénévoles, a ravi les enfants.



L'accueil hebdomadaire des enfants des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 a repris au cours du 3ème trimestre 2022 et se poursuivra jusqu'aux vacances scolaires d'été.

Le prochain échange de 500 livres avec la bibliothèque départementale de Bellegarde aura lieu dans le courant du mois de juin 2023. C'est aussi au cours de ce même mois que trois ou quatre bénévoles se rendront à Bourg-en-Bresse pour acheter des nouveautés, qui seront mises à la disposition des lecteurs dans les meilleurs délais possibles.

Nous rappelons que la bibliothèque se situe sous la mairie, près de l'arrêt de bus et que l'accès aux prêts des divers documents est gratuit pour les habitants de Saint-Martin ainsi qu'à ceux de Maillat.

N'hésitez pas à franchir le seuil de ce lieu qui ne peut perdurer que grâce à votre fréquentation. Si l'activité de la bibliothèque vous intéresse, l'équipe de bénévoles est prête à accueillir de nouveaux membres. ■

Des nouvelles des sapeurs-pompiers

Le Centre de Première Intervention Non Intégré (CPINI) devient le Service Local d'Incendie et Secours (SLIS).

Trois San Martinois viennent compléter l'effectif du SLIS.

Nicolas SCHOUWEY – 37 ans, Jérémie JACQUES – 39 ans ainsi que Agustin MAILLARD-GARCIA – 33 ans sont recrutés depuis le 1er novembre 2022.

L'effectif est désormais de 11 pompiers actifs.

Nicolas n'est pas inconnu puisqu'il a vécu avec ses parents pendant de longues années sur la commune. Pompier depuis l'âge de 16 ans, à ce jour il est adjudant professionnel à Valserhône et pourra apporter ses compétences à l'ensemble de l'équipe.

Jérémie et Agustin ne connaissaient pas le milieu des sapeurs-pompiers. Ils ont tout à apprendre mais ont déjà suivi la plupart des formations requises. ■



Nicolas SCHOUWEY

Agustin MAILLARD GARCIA

Jérémie JACQUES

Interventions 2022

75 interventions ont été réalisées sur la commune dont 44 avec engagement du SLIS (les autres sont des assistances sans besoin du SLIS, interventions autoroute, etc.)

Répartition des 44 interventions du SLIS

- 26 secours aux personnes
- 5 feux (3 de végétation et 2 en structure)
- 5 accidents de la route
- 8 opérations diverses

13



Saint Martin du Fresne vu du ciel en 2022.

Ça bouge à l'accueil de loisirs



Depuis le début d'année scolaire, nous accueillons Evan, coach sportif en apprentissage, qui est mis à disposition du centre de loisirs par le club de Football de St Martin du Fresne ESMCV.

Grâce à lui, petits et grands s'initient au football, au basket, à la lutte et à l'athlétisme.

C'est toujours un réel plaisir de le retrouver les mercredis matin de 9h30 à 11h.



Nous avons également des petites graines d'artistes. Les enfants se donnent à cœur joie dans la réalisation de peintures, de fresques et de constructions...



Club de l'Amitié, rejoignez-nous !



Le club de l'Amitié lance un appel aux nombreuses personnes âgées et parfois seules de la commune afin qu'elles rejoignent ses rangs. Elles y trouveraient du réconfort à voir du monde, à bavarder ou à jouer.

Le 31 mars nous sommes allés manger de succulentes grenouilles à Druillat au restaurant Paquet. Très bien accueillis par le sympathique patron, nous avons passé une très bonne journée.

Le club s'arrêtera début juillet avec l'espoir de se retrouver nombreux en septembre !



MARPA, la 1^{ère} pierre est enfin posée !

L'attente a été longue, mais nous avons posé la 1^{ère} pierre de la construction de la MARPA « Les Fritillaires » au 18 rue de l'ancienne gare, le 9 mars 2023, alors que l'élévation du bâtiment avait déjà bien avancé.

Avant les différentes interventions :

- Monsieur le maire, Dominique Turc
- le directeur général de la SEMCODA, monsieur Bernard Perret,
- la 1^{ère} vice-présidente du Conseil Départemental de l'Ain, madame Martine Tabouret
- Monsieur Bernard Bouilloux vice-président de la Mutualité Sociale Agricole Ain-Rhône,

ont glissé, ensemble, un parchemin comportant les signatures des différents intervenants et financeurs de cette nouvelle structure d'hébergement pour personnes âgées.

Ils étaient accompagnés par une belle assistance, et notamment par les habitants de Saint Martin du Fresne,

les membres du conseil municipal, les membres du bureau élargi de l'association de gestion de la MARPA « Les Fritillaires » et les directeurs et directrices des MARPA de l'Ain et du Rhône.

Ce moment de convivialité a été clôturé par un buffet offert de concert par la SEMCODA et la commune de Saint Martin du Fresne, à la salle des châteaux.



Don du sang : la sensibilisation par le dessin

Un concours de dessin autour du thème du don du sang a été proposé aux classes du collège Théodore Rosset. Il a été organisé dans le but d'inciter les jeunes à donner leur sang.

Voici 4 de ces affiches sélectionnées lors de l'assemblée générale; elles vont être envoyées à l'union départementale pour le concours national d'affiches.





Théâtre

Amis San Martinois bonjour,

Ça y est, cette fois-ci c'est reparti ! Après une année en demi-teinte en sortie de Covid où le public était craintif et donc les spectateurs peu nombreux, cette saison 2023 est marquée par le retour en force des amateurs de spectacle vivant. Oublions cette triste période, oublions un instant les malheurs du monde et nos petits soucis du quotidien et retrouvons un peu d'insouciance et le plaisir de s'amuser, réapprenons à rire ! C'est apparemment ce que ce sont dit plus de 1000 de nos aficionados qui sont venus nous voir au Couvent des Repentantes durant notre tournée.

Après une première à Vieu d'Izenave suivie d'un week-end (samedi soir + dimanche après-midi) à Montréal-La Cluse, notre tournée nous a menés à Dortan, Cras sur Reyssouze (photo ci-dessus), Treffort, Nurieux-Volognat et Apremont. Et partout nous avons rencontré un public chaleureux et très participatif, de grands moments de détente et de franche rigolade. Merci aux organisateurs et au nombreux public de cette tournée.



Si votre emploi du temps chargé vous a empêché de vous rendre au Couvent des Repentantes, sachez que la Mère supérieure y a accueilli durant cette saison des filles à qui la vie n'avait pas fait de cadeau... et qui lui en ont fait voir de toutes les couleurs. Il faut dire qu'une évadée de prison est venue s'y cacher le jour même où l'évêque venait évaluer ces jeunes novices, et que toute mère supérieure qu'elle est, Marguerite n'en est pas moins femme... Merci à Noël Piercy pour ce texte et ces situations qui nous ont bien fait « marrer ».



Dès la fin de saison, courant mai a lieu notre AG avec le traditionnel bilan de l'année écoulée et les projets de la saison à venir. Quelle sera la comédie de 2024 ? Nous la choisirons en fonction de l'effectif figé lors de cette AG. Mais quoi qu'il en soit si vous êtes intéressés et voulez entrer dans notre famille surtout n'hésitez pas, il y a toujours à faire et moyen de s'épanouir, bien évidemment dans la bonne humeur. ■

Nous profitons de l'été pour apprendre notre nouveau rôle en attendant la première répétition début septembre. Quant à vous, vous en saurez plus sur notre nouvelle saison en nous suivant sur les réseaux sociaux.

Bonnes vacances à tous et à bientôt !

Contact : contact@comedy-ain.fr
 Tél : 04 74 75 66 39
www.comedy-ain.fr
facebook.com/ComedyAin



Le comité des fêtes continue avec le soutien des associations !



Nous remercions les San Martinois de leur participation à notre soirée TERRE et MER du 10 décembre 2022. Les convives ont pu déguster pour les thèmes « Terre » une assiette de charcuterie et pour le thème « mer » une assiette avec des huîtres et des crustacés. ■



Après discussion avec tous les présidents des associations de Saint-Martin et leurs promesses d'investissement, la fête d'été à Chamoise sera reconduite dans le même concept :

- Vendredi 07 juillet 2023 à partir de 22 h 30 : bal animé par Discovery Event (Yohan Giudici, jeune de Saint-Martin)
- Samedi 08 juillet 2023 à partir de 19 h : repas sur réservation et feu d'artifice

Nous comptons sur votre présence !

Les activités Idées Fils se poursuivent !!!



C'est une 3^{ème} année plus que satisfaisante pour le club couture. Des adhérentes fidèles, motivées au sein d'une ambiance chaleureuse et conviviale. De nombreuses créations ont été réalisées comme des sacs, pochons, pyjamas, trousse, shorts, coussins, panières et bien d'autres, sans oublier la confection de Monsieur Carnaval !!!! Pour les années à venir, Idées Fils vous réserve de nombreux projets plus ambitieux. N'hésitez pas à nous rejoindre sur les ateliers du jeudi soir de 18h à 20h.

Couturement vôtre ! ■



Les chasseurs de St Martin du Fresne au service de la sécurité routière



En collaboration avec Mr Odet, technicien de la Fédération de Chasse de l'Ain, les chasseurs de Saint Martin du Fresne ont installé plus de 200 piquets dit «Réflect» sur la portion de route au lieu-dit sous Carrouge entre Saint Martin et Port, mais également au lieu-dit les Eaux Mortes sur la grande ligne droite en direction de Condamine.

Ce sont plus de 2 kilomètres de route qui ont été

balisés par ces piquets réflecteurs. Ces deux secteurs sont répertoriés comme accidentogènes notamment du fait de la traversée de gibiers tels que les chevreuils et surtout les sangliers.

Ces piquets ont été conçus en partenariat avec les chasseurs et le service des routes de la Haute-Savoie. Grâce à sa bande en inox, le piquet réfléchit le faisceau lumineux des phares des véhicules. Il émet alors une lumière blanche à 360° qui alerte le gibier en approche. Ce dernier marque alors un temps d'arrêt laissant ainsi le temps aux véhicules de passer sans incident.

A la suite de l'équipement de ce dispositif, la diminution des collisions est estimée entre 50 et 60%, parfois même 80% sur certains tronçons routiers. Pour les chasseurs, un tel dispositif permet de mieux gérer la faune sauvage, de sauver des animaux, et surtout, de contribuer activement à la sécurité routière.

Ces piquets «Réflect» ont été financés par le Conseil Départemental et la Région Auvergne Rhône-Alpes. ■

Superbe soirée de l'amicale des sapeurs-pompiers

Le 19 novembre 2022, l'amicale organisait une « soirée fondue savoyarde » pour la seconde fois. Cette manifestation était réclamée par les San Martinois depuis la crise sanitaire. Ce fut une réussite !



130 convives ont pu apprécier ce moment convivial autour d'une gamelle « brassée » par Olivier, Christian et Christophe.

Malgré la fraîcheur automnale, la soirée a duré avec une ambiance assurée par les conscrits. ■



Racket sur la neige ou raquettes sur la neige ?

Oralement, cette interrogation amène à penser que son auteur radote, mais orthographe oblige, à l'heure d'une recrudescence de la consommation de cocaïne en France, racket sur la neige, c'est se faire du blé avec la cocaïne, alors que raquettes sur la neige est une activité beaucoup plus saine pratiquée par les raquetteurs ou raquetistes du club de retraite sportive de Nantua Montréal-la-Cluse (RSNMLC) et la tendance est plutôt inverse de l'autre activité homophone avec une raréfaction de l'or blanc constatée cet hiver, et le racketteur en l'occurrence, c'est le changement climatique qui prive le raquetteur de son activité favorite.

Après 2 années de disette pour cause de Covid (en plus du reste), la RSNMLC a renoué avec la tradition d'un repas précédé d'une randonnée raquettes matinale.

C'était le 26 janvier à La Praille au-dessus d'Hauteville,

ça nous a pris cette année de le faire avant les vacances scolaires contrairement aux éditions précédentes, bien sûr nous aurions pu manger, mais nous n'aurions pas été 56 à raquetter, et, cherchez l'erreur, à la fourchette nous étions 70 pour un repas très convivial, le réconfort après l'effort (enfin pas pour 14). ■



Haut B'gey Volant, des compétitions réussies !

C'est encore une année riche en émotion au sein du club d'Ultimate de Saint Martin du Fresne. Pour rappel, l'année dernière nous faisons notre première en compétition officielle. Finalement, nous avons terminé 6^{ème} sur 8 après des matchs de classement accrochés.

Cette année, deuxième fois donc. Un gros turnover a eu lieu et la moitié de l'équipe était nouvelle. Il s'agissait donc pour les nouveaux d'une toute première fois en compétition officielle.

Après une première partie en demi-teinte à Chambéry

qui nous accueillait, nous étions 5^{ème} sur 9 équipes de clubs tous bien plus anciens que le nôtre (Chambéry, Grenoble, Marseille, Lyon, Arnas, Aix en Provence et Valence) et 3^{ème} du classement FairPlay, preuve du bon esprit qui nous représente et nous caractérise. Bien sûr, il nous restait à affronter de grosses équipes, telles que Marseille...

Lors de la phase retour, organisée à Valence, nous réalisons un magnifique hold-up, nous gagnons un match avec une telle différence de points que cela nous place dans le milieu de tableau.

Au final, nous finissons également 6^{ème}, comme l'année dernière et rentrons avec une fierté d'avoir, encore une fois, proposé du beau jeu.

Le club est encore en réflexion pour réinscrire une équipe au championnat en extérieur mais la majorité est déjà bien motivée.

En attendant, les entraînements continuent et reprennent en extérieur.

Vous pouvez donc nous retrouver à Saint Martin du Fresne à partir de juin au stade municipal. N'hésitez pas à venir essayer, vous ne serez pas déçus ! ■



Les nouvelles recrues des conscrits s'expriment...

L'année 2022 des Conscrits a été une splendide réussite, et même si nous devons beaucoup de notre succès aux personnes qui aiment participer à nos événements, nous n'aurions jamais pu organiser tout cela sans l'aide de tous les conscrits. Merci ! C'est pour cela que chaque année nous recrutons de nouveaux jeunes, cela permet à l'association de se régénérer sans cesse et de présenter toujours de nouvelles idées et événements. Cette année, nous avons accueilli les San Martinois nés en 2005.

« Quoi dire ? Les conscrits c'est une sacrée famille, personne n'est mis à l'écart ! Le concept des conscrits est extraordinaire car on retrouve tous nos amis d'enfance, c'est une vraie équipe ! J'avais vraiment hâte de les rejoindre, et maintenant que j'y suis, je ne regrette rien. On passe des super week-ends, et que ce soit les tâches pénibles ou sympas, elles sont toujours faites dans la bonne humeur. » **Inès**



Les Conscrits restent une très grande famille et la plupart d'entre nous se sont connus au sein de l'école de Saint Martin du Fresne, des liens se sont tissés tout au long de l'enfance jusqu'à l'adolescence. Alors chaque année c'est un immense plaisir d'accueillir les nouvelles recrues.

« J'ai trouvé que l'on avait été vraiment bien intégré au sein des conscrits, on ne nous a absolument pas fait ressentir la différence d'âge. Dès les premières rencontres, c'était comme si on se connaissait tous depuis longtemps, comme un esprit de famille dans la fête et la bonne humeur. Les liens se sont créés rapidement et laisseront de jolis souvenirs. » **Carla**

Avec les recrutements annuels, nous avons de la chance

de ne jamais manquer de mains pour chacun de nos événements et faire perdurer cette association qui nous tient à cœur. Les manifestations sont également un moyen de passer du bon temps ensemble.

« Je suis entrée aux conscrits l'été dernier et j'ai trouvé ça super ! J'ai toujours habité à Saint Martin et j'ai toujours vu les conscrits passer et s'amuser ensemble lors des ventes des brioches alors j'étais très pressée d'y entrer. En tant que nouvelle, j'ai été très bien intégrée et je suis très contente de faire partie du groupe maintenant. C'est une super expérience ! » **Clara**

Cette année, pour accueillir correctement nos nouvelles recrues, nous avons eu la chance d'organiser une soirée d'intégration ; puis la fête patronale s'est enchaînée pour laquelle nous avons vu nos nouveaux conscrits nous aider et découvrir l'envers du décor d'un de nos événements.

« Je me suis senti très bien intégré, bonne ambiance. Les conscrits accueillent les nouveaux les bras ouverts, très bonne organisation des sorties, soirées et événements. »

Louis

Alors nous invitons tous les jeunes de plus de 17 ans de Saint Martin Du Fresne à nous rejoindre pour partager de nouvelles aventures !

Nous invitons toutes personnes à nous suivre sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) sous le nom @lesconscritsdestmartindufresne.



L'ESMCV poursuit le développement de son école de foot

La saison 2022/2023 arrive à son terme et il est l'heure du bilan pour notre association. Une année difficile tout d'abord pour nos deux équipes seniors et la quarantaine de licenciés qui les composent. L'équipe première a eu des difficultés à enchaîner les résultats positifs mais aura tout de même su se mêler à la lutte pour le maintien dans son championnat D2 jusqu'à la fin de saison. Le bilan est plus positif pour l'équipe réserve qui a pu obtenir de bons résultats dans son championnat D5, sans pour autant avoir pu jouer une montée au niveau supérieur.

Comme à chaque saison, nous avons aussi été très actifs sur le plan des manifestations. Grâce à l'investissement de nos bénévoles, tous les rendez-vous immanquables avant la pandémie ont pu être remis en place : c'est notamment le cas de notre loto et de notre concours de coinche réalisés en février dernier et qui avaient disparu avec la crise sanitaire. Essentiels à la vie du club, ce sont des événements importants qui permettent à ses membres de vous retrouver pour des moments conviviaux.

Enfin, cette saison 2022/23 est surtout une réussite pour notre école de foot qui continue son bon développement. La création de la catégorie Babyfoot pour les moins de 5 ans a été un franc succès : 8 « babys » ont pu s'entraîner les mardis soir et commencer leur apprentissage du football. Il s'agissait surtout pour eux d'effectuer de premiers exercices de motricité avec et sans le ballon. Les effectifs des U7 et U9 ont énormément augmentés, puisque de trois équipes pour ces catégories l'an passé nous sommes passés à six.

Afin d'accompagner au mieux tous ses jeunes, le club a organisé pour la première fois lors des vacances de la Toussaint un stage de cinq jours, encadré par nos éducateurs. Cette expérience a été une réussite totale et nous l'avons donc reconduite pendant les vacances d'Avril et d'Été.

Ainsi, pour la saison prochaine, une nouvelle catégorie va voir le jour à Saint Martin puisqu'une partie des U9 va passer en U11 : nous ambitionnons de créer dans cette catégorie une voire deux équipes pour les enfants nés en 2013 et 2014. ■



Anciens combattants et FNACA

Une assistance importante à la commémoration du 11 novembre : beaucoup de jeunes et de parents d'élèves. Les enfants ont chanté la Marseillaise, accompagnés par les participants. Un apéritif, offert par la municipalité puis un repas au restaurant Bellerive ont clos cette journée.

Une délégation s'est rendue à Nantua le 14 décembre afin de commémorer la rafle opérée le 14 décembre 1943 par les troupes allemandes. Les anciens combattants ont été invités à partager le repas avec les élèves du collège ; excellente occasion de faire côtoyer deux générations.

Le 10 février, nouvelle cérémonie à la gendarmerie de Nantua afin de perpétuer le souvenir des gendarmes tués ou déportés à cette date en 1943. Le 19 mars, l'anniversaire du cessez le feu s'est tenu à Port. Une foule nombreuse assistait à la cérémonie réhaussée par les sonneries de la clique de Lantenay. Photo

Les anciens combattants ont acheté un nouveau drapeau, plus petit, moins lourd et donc plus maniable pour eux. ■

Sou des Ecoles

Bonjour à tous,

Nous voulions tout d'abord évoquer le repas convivial qui a eu lieu le 3 février. Il avait pour but de renforcer les liens entre les parents, l'équipe enseignante et le Sou en mangeant et en passant un bon moment ! Nous tenions à remercier les parents d'être venus si nombreux et d'avoir partagé cette soirée avec nous, c'était une réussite.

Le carnaval s'est lui aussi très bien déroulé dans le froid, certes, mais sous un beau ciel bleu. Un grand merci au club de couture pour la confection du superbe costume de Mr Carnaval ainsi qu'aux enfants de maternelle et à leurs enseignantes pour avoir réalisé cette jolie tête.

Nous tenions également à remercier les bénévoles qui ont répondu présent, de même que les gendarmes et les pompiers qui ont tous ensemble veillé au bon déroulement de la manifestation.

La fête de l'école aura lieu le samedi 24 Juin avec le spectacle des enfants le matin. Après le Barbecue de rigueur (ouvert à tous) nous pourrons profiter des stands de la kermesse et gagner les gros lots de la tombola !

Nous espérons que vous viendrez nombreux et que les bénévoles seront au rendez-vous.

Après le repos estival, nous vous attendons à l'assemblée générale du Sou le 23 Septembre suivi du vide-grenier le 30 Septembre.

Pour rejoindre le Bureau du Sou ou devenir bénévole une seule adresse sou.stmartin@gmail.com

A bientôt.

Le sou des écoles de Saint Martin du Fresne. ■



Le cyclone du 11 août 1927 par Mme Denise Mercier-Ligny

Dans le Haut-Bugey on se souviendra longtemps du 11 août 1927 ! On ne parlait pas de réchauffement climatique à cette époque et pourtant, un cyclone ruina des forêts entières et causa 20 millions (de l'époque) de dégâts.

Monsieur le Curé Brunet a relaté cet évènement avec minutie et humour dans l'écho paroissial d'octobre 1927 en décrivant principalement les dommages à St Martin du Fresne.

Delphine Arène a fait, elle aussi, un très bel (et très long) article sur les dégâts dans la forêt. Elle décrit le travail des forestiers, le « démontage » par des équipes de bûcherons venus de tous pays qui construisirent des cabanes de toutes sortes, vécurent et travaillèrent dans la montagne tout l'hiver, le printemps et l'été pour évacuer ces bois avec des cantines et des scieries construites rapidement aux abords.

« Le jeudi 11 août vers 16h30, le ciel s'assombrissait... Soudain dans le fond de la combe du Val et sur Maillat, d'énormes nuages noirs sillonnés d'éclairs s'avançaient menaçants sur notre village. C'était la répétition du cyclone du 4 juillet 1905. Vent violent : 150 kilomètres à l'heure ; grêlons énormes et heureusement peu serrés. L'électricité s'éteint : la nuit est presque complète. On se hâte de fermer les volets. La tempête fait rage. Les tuiles démenagent, on entend le bruit de leur chute. Un quart d'heure après, chacun contemple son toit dégarni et les flaques d'eau à l'intérieur. Les arbres sont renversés un peu partout.

Le château de Maillat est dégagé par la chute de la magnifique rangée d'arbres qui l'ombrageait. Des ateliers se sont écroulés, des tôles se promènent au gré du vent. Quelques habitants de Saint Martin surpris en pleine forêt de Chamoise ou sur ce plateau, passent un mauvais quart d'heure en entendant craquer autour d'eux des sapins de toute taille.

Tout le monde connaît par les journaux les pertes des forêts communales. Aux Touvières, un petit bois est entièrement par terre. Heureusement, aucune mort d'homme à enregistrer et c'est étonnant.

Les forêts abattues offrent le spectacle d'un bois arrosé par les obus pendant de longs jours. Les artilleurs ne peuvent pas lutter avec le cyclone. La circulation n'a pas été entravée, et les communications télégraphiques ainsi que le courant force et lumière ont été vite rétablis.



Dans la soirée le bruit courait que Nantua était tombé dans son lac... que toutes les cheminées étaient par terre... qu'un cirque avait été englouti dans les eaux. Comme Marseille, Nantua exagère.

Les autorités étaient sur le lieu du sinistre. Les gendarmes chargés sans doute d'arrêter le cyclone n'ont pu appréhender le délinquant qui leur a brûlé la politesse comme une vulgaire auto.

L'église de Saint Martin a souffert. L'ouragan a brisé 11 panneaux des verrières du chœur et arraché au toit des feuilles de zinc et des ardoises. La carcasse d'un vitrail a traversé la place et la route pour tomber dans le jardin de Monsieur Goiffon.

Brion a été à peu près épargné ainsi que La-Cluse. Les vallées d'Oyonnax et d'Izernore sont presque indemnes. Le village de Port est épargné mais ses forêts sont ravagées. La commune du Poizat est la plus éprouvée. On parle de 6 millions de dégâts.

Au presbytère, trois gros arbres arrachés, toiture endommagée. Les noyers du pré Chatillon près de la fruitière sont par terre. Les arbres fruitiers du Monthoux ont très peu souffert. Au moulin Montange, la toiture a été complètement dégarnie de ses tuiles. La forêt de Chamoise a été décimée en partie. La Vierge de la tour a été renversée. Elle mesure 2,20m et pèse plus de 300 kilos. La fonte n'a pas été cassée. La municipalité s'occupe activement des réparations. Espérons que cet hiver, les jours des vitraux seront bouchés en attendant la réfection complète.

A la Nitrière, un gros tilleul est tombé sur un poulailler. Une cane occupée à couvrir n'a pas bougé.

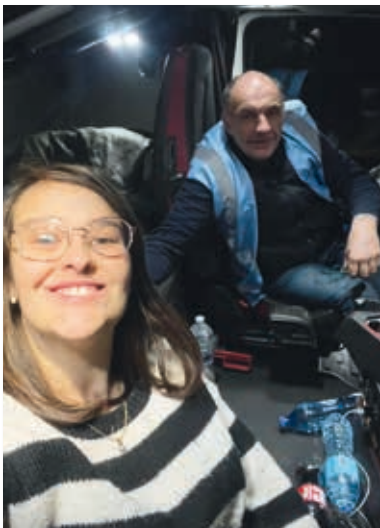
Mac-Mahon avec son fameux « J'y suis, j'y reste ! » a mieux dit mais n'a pas mieux agi ! ■

> **Coup de cœur**

Noël 2022 en Ukraine pour les transports Carrier, une belle aventure humaine et une aide concrète aux victimes de la guerre !

24

Le projet a germé à Ruffieu en Valromey dans la tête d'un collectif de personnes motivées, historiquement sensibilisées à la cause Ukrainienne, et il a grandi grâce à l'implication du rotary club, principalement celui de Nantua-Oyonnax pour les collectes et la participation aux frais de transport. N'oublions pas l'importance des donateurs et les facilitateurs des démarches administratives. Bref une aventure humaine qui s'est concrétisée de belle manière par le départ d'un camion des transports CARRIER le 23 décembre 2022, conduit par Patrick et sa fille.



Transportant 10 tonnes de marchandises (produits alimentaires, textiles, hygiène, matériel médical et jouets), le camion a dû traverser l'Allemagne puis la frontière polonaise pour parcourir les 1900 km jusqu'à la frontière Ukrainienne. 13 heures d'attente, de tracas administratifs avant que Patrick et Marion retrouvent à 4h30 du matin leurs précieux contacts qui avaient fait eux-mêmes 500 km pour venir à leur rencontre, et attendaient patiemment le passage du

camion à 17 points de contrôle ! En ce jour de Noël, sous une tempête de neige et sur des routes abîmées, le

camion a pris la direction de Malyn, la destination finale où il a été déchargé grâce à une dizaine de bénévoles sur place. Dès l'entrée en Ukraine, la perception de la guerre était omni présente avec la présence des militaires à chaque point stratégique, mais quel soulagement d'être arrivé à bon port.

Sur place pendant 2 jours, Patrick et Marion, accompagnés par leurs guides, ont pu distribuer des oranges aux soldats, échanger sur leur quotidien difficile, puis apporter un peu de joie à des enfants handicapés et orphelins en leur remettant des peluches et gourmandises. En plus des conséquences humaines du conflit, ils ont aussi constaté les dégâts matériels d'un village et d'une ville détruits par les combats.

Sur le chemin du retour, le 27 décembre, ils avaient des émotions fortes, des souvenirs plein la tête et gardaient en eux l'image de personnes courageuses et fortes prêtes à défendre leur pays.

Pour nous tous, Patrick et Marion sont un bel exemple de solidarité et de courage quand notre société fait la part belle à l'individualisme et l'indifférence. Merci et bravo à eux et à tous les acteurs de ce projet concret de nous donner de l'espoir en l'humain alors que ce conflit malheureusement perdure ! ■



Nos joies nos peines

Naissance :
Sophia CERISE, Mikail DEMIRBAS,
Agathe DI CIOCCO

Décès :
Franck COURBET, José ANTUNES



P'TIT JOURNAL Été 2023

Nous remercions les auteurs des articles et des photos et toutes les personnes qui ont collaboré à la préparation de cette édition.

Directeur de la publication :

Dominique TURC

Responsables de la publication :

Pascaline SERRAVALLE (responsable de la commission communication), Françoise VOILLAT, Marie-Christine MERCIER

Coordination :

Véronique GRENIER-CAUSSANEL

Conception et réalisation :

Philippe CAMBET Graphiste

Imprimé par :

Imprimerie Cominpress

Nombre d'exemplaires : 550